

PREFECTURE
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES
BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE
ET DES ELECTIONS
☎ 02 48 67 35 99 / 📠 02 48 67 34 41

ARRETE N° 2015-1-0569 du 10 juin 2015
FIXANT LA LISTE DES PERSONNES
HABILITEES A DISPENSER
LA FORMATION DES PROPRIETAIRES OU DETENTEURS
DE CHIENS DE 1ERE ET 2EME CATEGORIE

La Préfète du Cher
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu le code rural et de la pêche maritime,

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 modifiée renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret n° 2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévues à l'article L.211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013-1-1290 du 23 septembre 2013 ;

Considérant les habilitations délivrées dans le département du Cher ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture du Cher,

A R R E T E

Article 1er - La liste des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux est fixée comme annexée au présent arrêté.

.../...

Article 2 - L'arrêté préfectoral n° 2013-1-1290 du 23 septembre 2013 est abrogé.

Article 3 - Le Secrétaire Général de la préfecture du Cher et le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée aux Maires du département du Cher, ainsi qu'à la Directrice Départementale de la Sécurité Publique du Cher et au Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale du Cher.

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général,

signé : Fabrice ROSAY

ANNEXE

**A L'ARRETE N° 2015-1-0569 du 10 juin 2015
FIXANT LA LISTE DES PERSONNES HABILITEES A DISPENSER
LA FORMATION DES PROPRIETAIRES OU DETENTEURS
DE CHIENS DE 1ERE ET 2EME CATEGORIE**

identité	adresse	lieu de délivrance des formations	coordonnées téléphoniques mél	diplôme titre ou qualification	expiration habilitation
M. Gérard BELFAN	Bourges Canis Agility ruelle des Cerisiers 18000 Bourges	ruelle des Cerisiers 18000 Bourges	tél. : 06 30 65 85 50	certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	4 juin 2020
Mme Rosemary BRAMI	28 rue de Saint-Cado 56550 Belz	exclusivement au domicile de personnes physiques	tél. : 06 29 46 31 43	certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	4 mars 2018
M. Dilan CHANOIT	Canis Dog Center 1 rue de la Petite Régie 18320 Torteron	1 rue de la Petite Régie 18320 Torteron	tél. : 06 45 86 18 41	brevet professionnel d'éducateur canin	22 septembre 2018
Mme Térésa D'AGOSTINO	Education Canine et Agility des Terres d'Yèvre chemin des Communaux 18500 Mehun-sur-Yèvre	chemin des Communaux 18500 Mehun-sur-Yèvre	tél. : 02 48 26 49 33	module de formation à l'attestation d'aptitude certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	16 juin 2016
M. Daniel DUVERNEY	Dogs Services Education Canine Toutes Races route de la Corbeauderie 18110 Saint-Martin d'Auxigny	route de la Corbeauderie 18110 Saint-Martin d'Auxigny	tél. : 06 07 11 56 09	certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	4 juin 2020
Mme Frédérique LANGLOIS-LEBLANC	Club Canin Achérois La Mairie, place de la Mairie 18250 Achères	étang communal Les Rois 18250 Achères	tél. : 06 62 25 55 96	certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	4 juin 2020

identité	adresse	lieu de délivrance des formations	coordonnées téléphoniques mél	diplôme titre ou qualification	expiration habilitation
Dr Jean-Michel MICHAUX	Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville (IST AV association) 85 avenue Pasteur 93260 Les Lilas	salles mises à disposition par les collectivités locales du département du Cher	tél. : 01 43 62 67 82 info@istav.net	Docteur-vétérinaire	9 juin 2020
Dr Bruno PIPET	Le Montet 18500 Allouis	Le Montet 18500 Allouis et à domicile chez les particuliers	tél. : 06 25 12 28 38	Docteur-vétérinaire	4 juin 2020
M. Patrice RICHARD	Agil'canin 36 Les Loges 36400 La Berthenoux	Les Loges 36400 La Berthenoux	tél. : 02 54 30 07 53 agilcanin36@orange.fr	certificat technique du 2ème degré cynotechnique	4 juin 2020
Mme Isabelle RICHE	Club Canin Achérois La Mairie, place de la Mairie 18250 Achères	étang communal Les Rois 18250 Achères	tél. : 02 48 64 67 01	certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	4 juin 2020
M. Claude SIENDT-BIHANNIC	Education Canine et Agility des Terres d'Yèvre chemin des Communaux 18500 Mehun-sur-Yèvre	chemin des Communaux 18500 Mehun-sur-Yèvre	tél. : 06 87 23 62 98	moniteur en éducation canine 2ème degré	4 juin 2020
M. Bruno VERHAEGHE	Club Canin Le Chien et Vous 21 rue des Bergeronnettes 18520 Avord	21 rue des Bergeronnettes 18520 Avord	tél. : 06 01 87 07 49 contact@lechienetvous.fr	brevet supérieur de maître-chien certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	4 juin 2020

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général,

signé : Fabrice ROSAY